

On réfléchit et on y va.

Dans la vallée de Chauranne, vingt habitantes et habitants des vallées avoisinantes se réunissent. Ce groupe de personnes, confronté à la grandeur géographique de ses territoires (très peu peuplés), doit effectuer de longs déplacements pour ravitailler leurs familles et ne peut se procurer les denrées produites localement du fait de la dissémination des fermes.

Un regroupement avec des producteurs, des consommateurs, des bénévoles et une association d'Education Populaire se constitue pour acheter du pain organique sous forme d'abonnements de trois mois (payés d'avance au producteur) dans la vallée d'à côté.

Plus qu'un acte d'achat ; cette mise en place de moyens (individuels associés), naît aussi du désir de se rencontrer, d'échanger, de se cultiver, d'élaborer des projets ; et de proposer à toutes et tous d'allier :

- Un acte d'achat avec une relation transparente vers le producteur,
- Un acte de transmission du savoir avec la mise en commun d'informations vers la communauté,
- Un acte économique avec la valorisation et la mise en place de productions locales organiques,
- Un acte citoyen avec la réduction de la pollution engendrée par nos déplacements vitaux.

Que du positif : les liens tissés avec les acteurs locaux ; la mise en place d'abonnements et la distribution de productions locales et organiques (circuit court), la mise en réseaux d'activités culturelles et l'organisation de temps de rencontres, d'échanges ouverts à tous ; la solidarité inter générations...un réseau social qui s'étend et se ramifie, plutôt pour la mise en relations d'activités économiques ou SEL, ça cohabite....

Inter social, inter culturel, l'épanouissement des populations dans leur milieu naturel et préservé =

Le choix de la forme SCIC constituant la continuité d'une adhésion à des valeurs fondamentales associatives et déjà coopératives. Cela nous permet d'enraciner notre action (prééminence de la personne humaine, solidarités, démocratie, intégration sociale, économique et culturelle dans un territoire déterminé) ; de mettre en place des réserves impartageables (permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations) à travers un sociétariat multiple (attaché à l'intérêt collectif) et de servir toute la population (transparence et légitimité du pouvoir, pérennité, formations, bénévolat, emploi, services) associées à une démarche collective.

Du négatif quand même, on s'y attaque : pas de participation d'entités communales (peur de perdre le pouvoir qu'ils croient avoir), des élus ambigus ou cherchant à s'approprier l'outil, le jeu des partis et du contrôle des associations...

Ce qui nous guide, le respect de l'individu originel.

- Créer et produire des biens et des services, en privilégiant l'utilité sociale par la permanence et la durabilité,
- Mettre en place des activités liées au cadre de vie (constructions de maisons passives et écologiques, restauration du patrimoine...).
- Rester non lucratifs en permettant aux bénévoles de s'investir (mieux être sociétal).

La constitution le 2 mai 2010 à l'auberge de la Tour de la SCIC permet l'embauche de deux personnes grâce à une aide du Conseil Général.

La gestion est confiée à trois gérants par l'assemblée générale.

Lors des votes ce sera la discussion jusqu'à consensus.



Contact : Hédya
04 92 58 67 33